



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu

Procès-verbal de la séance régulière du 27 août 2025

Présences

M. Sébastien Pomerleau, président
M. André Marcoux, parent
Mme Sophie Okubo, parent
Mme Laura Riviera, parent

Mme Françoise Brousseau-Fradette, professionnel
Mme Amélie Fecteau, enseignante
Mme Jessy Larchet, éducatrice spécialisée

Autres présences

Mme Mélissa Matte, directrice
M. Carl Verret, membre du public

Absences

Mme Marwa Attafi, parent
Mme Guylaine Chamberland, éducatrice classe principale
Mme Marie Larose, enseignante

Ordre du jour

1. Ouverture

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 27 août 2025
- 1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 11 juin 2025

2. Interventions du public

3. Affaires pour décision et discussion

- 3.1. Rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025

4. Présentation sans prise de décision

- 4.1 Suivi du projet éducatif et de son plan d'action 2024-2025
- 4.3 Bilan du code de vie 2024-2025
- 4.4 Bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2024-2025

5. Rapports

- 5.1. Rapport de la présidence
- 5.2. Rapport de la direction et des membres du personnel
- 5.3. Rapport de représentant au comité de parents
- 5.4. Rapport de l'OPP et de la fondation

6. Autres sujets

- 6.1. Questions et demandes des membres du CÉ

7. Fermeture

- 7.1. Date de la prochaine rencontre – 30 septembre
 - 7.2. Levée de la séance
-

1. Ouverture

1.1 Ouverture de la séance

M. Pomerleau ouvre la séance à 19h07.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 27 août 2025

M. Pomerleau procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. Marcoux, appuyée par Mme Riviera, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 27 août 2025, tel que présenté.

1.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 11 juin 2025

Sur proposition de Mme Fecteau, appuyée par Mme Brousseau-Fradette, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 11 juin 2025, tel que présenté.

En suivi, M. Pomerleau mentionne que le sondage sur les services de traiteur sera transmis en septembre.

2. Interventions du public

Aucune intervention du public

3. Affaires pour prise de décision

3.1 Rapport annuel du conseil d'établissement

M. Pomerleau présente les grandes lignes du rapport annuel 2024-2025 du conseil d'établissement. Il rappelle que le format est prescrit par le ministère.

Il a identifié quelques faits saillants : la nouvelle politique école sur l'utilisation des écrans, les améliorations apportées aux règles de vie et son application, les frais chargés aux parents peu élevés, le financement du ministère dans le cadre du projet d'embellissement de la cour d'école et l'augmentation de la participation parentale à la vie scolaire.

Sur proposition de Mme Larchet, appuyée par M. Marcoux, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2024-2025 du conseil d'établissement.

4. Présentation sans prise de décision

4.1 Suivi du projet éducatif et de son plan d'action 24-25

Mme Matte présente le bilan du plan d'action 2024-2025 du projet éducatif. Elle nomme les actions réalisées l'an dernier pour l'atteinte des objectifs et soulève les actions qui devront être poursuivies.

Mme Matte mentionne qu'au moment de la mise en place du projet éducatif en 2023 les élèves sans risque (70% et +) en lecture représentaient 77,9% des élèves. L'objectif ciblé pour cette catégorie à la fin du projet éducatif (2027) est de 85%. Le bilan 2024-2025 démontre que la situation actuelle est de 82,9% d'élèves sans risque en lecture. C'est donc une belle progression.

Dans la compétence résoudre, 71,4% d'élèves sont sans risque. L'objectif est d'atteindre 85% et nous sommes maintenant à 79,4% d'élève sans risque.

4.2 Bilan du code de vie 2024-2025

Mme Matte présente le bilan des manquements au code de vie en 2024-2025.

Mme Jessy Larchet nous informe que les manquements majeurs sont majoritairement donnés pour de la violence physique ou de l'impolitesse grave ou répétitive.

4.3 Bilan du plan de lutte

Mme Mélissa mentionne qu'un seul événement lié au plan de lutte contre l'intimidation a été ouvert en 2024-2025.

Le résumé du plan de lutte à l'intention des parents a été envoyé dans le document d'informations transmis aux parents en début d'année.

5. Rapports

5.1 Rapport de la présidence

M. Pomerleau nous rappelle que l'Assemblée générale des parents sera le 9 septembre 2025.

Il remercie tous les parents et les membres du personnel pour leur implication au sein du conseil d'établissement.

5.2 Rapport de la direction et des membres du personnel

Mme Matte mentionne que c'est un beau début d'année. L'école a maintenant une technicienne et une classe principale au service de garde.

5.3 Rapport du représentant au comité de parents

M. Pomerleau mentionne que le comité de parents ne s'est pas rencontré depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement. Le bilan final du comité de parents est disponible sur la plateforme.

5.4 Rapport de l'OPP et de la fondation

OPP : M. Pomerleau rappelle qu'il y aura le BBQ de la rentrée le jeudi 4 septembre et qu'une rencontre se tiendra sous peu pour planifier le tout. Lors de cette activité, la Fondation vendra des hot-dogs et des breuvages.

Fondation : Mme Rivera fait le bilan des activités de la Fondation.

6. Autres sujets

6.1 Questions et demandes des membres du CÉ

Aucune intervention

7. Fermeture

7.1 Date de la prochaine rencontre

M. Pomerleau propose le 30 septembre pour la date de la prochaine rencontre. Les participants sont en accord.

7.2 Levée de la séance

Puisque tous les points à l'ordre du jour ont été épuisés, il lève la rencontre à 20h51.

Sébastien Pomerleau
Président du conseil d'établissement

Mélissa Matte
Directrice